





HYGIÈNE ET PROPRETÉ



Contact: 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Saint Exupéry Limoges
- Lycée Simone Veil Brive-la-Gaillarde
- Lycée Gaston Roussillat Saint-Vaury

Techniques d'entretien des locaux d'habitations locatives et des parties communes

OBJECTIFS

- Appliquer les protocoles de nettoyage / désinfection des parties communes des ensembles d'habitations.
- Identifier les risques infectieux.
- Appliquer les mesures de protection mises en place par son entreprise.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- · Savoir lire, écrire, compter
- Avoir une expérience dans l'entretien des ensembles d'habitation

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.













Durée

• 2 jours (14 h)

Validation / Modalités d'évaluation

Attestation de formation

Modalités de formation

• Exposés, démonstrations, mises en situations professionnelles

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise / OPCO
- Aide Individuelle à la Formation (AIF)

Tarif de référence*

- Nous consulter
- *Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Techniques d'entretien des locaux d'habitations locatives et des parties communes

CONTENU

Appliquer les mesures de protection individuelle et collective :

- L'application des gestes barrières.
- L'entretien des gants et des masques.
- Les règles d'utilisation de la solution hydro alcoolique.
- L'hygiène personnelle et vestimentaire.

Identifier les surfaces à risque infectieux dans ensembles d'habitation : Hall, couloir, ascenseur, escalier, parking, cave, local poubelles, local vide-ordures.

Maîtriser les techniques de désinfection :

- Les détergents désinfectants virucides certifiés.
- Les techniques d'essuyage (dit de contact).
- La désinfection du mobilier.
- Le dépoussiérage, l'aspiration des sols (filtre HEPA) et les techniques de lavage du sol par imprégnation.
- · Le lavage des conteneurs.

Réaliser les protocoles de nettoyage / désinfection des locaux en respectant les règles d'hygiène et de sécurité : Hall, couloir, ascenseur, escalier, parking, cave, local poubelles, local vide-ordures.

Appliquer les mesures d'hygiène dans la gestion des déchets : Le tri des déchets, le conditionnement et l'évacuation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

• Les délais d'accès à la formation sont variables selon les dates de sessions, nous consulter